



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2018

L'An Deux Mille Dix-Huit, le Quatre Avril, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS – LASCOURS, se sont réunis dans la Salle du Conseil de la MAIRIE, sur la convocation du 31/03/2018 qui leur a été adressée par le MAIRE, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les CONSEILLERS MUNICIPAUX suivants :

Présents : ALLEMAND JC, AULERY L, BUET JC, CEZAR J, COSTA R, DUBOIS K, FIARD F, MILLOT M, TOULOUZE M.
Absents et excusés : ADAMIEC PN, pouvoir donné à BUET JC
BEAU C, pouvoir donné à AULERY L
TOULOUZE A, pouvoir donné à TOULOUZE M.
Absente : BOUXIN Sabrina
Secrétaire de séance : BUET Jean-Claude

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.
Le compte-rendu de la séance précédente est lu et approuvé.

1 – JOURNAL MUNICIPAL ALES AGGLOMERATION

Si l'édition du Journal Municipal s'effectue sans problème majeur, en revanche les conditions de délais imposées par le Journal d'Alès Agglomération empêchent souvent la parution d'articles concernant notre Village.

2 – PLAN LOCAL D'URBANISME

Une grande partie de la séance du conseil municipal a été consacrée à un travail sur la partie réglementaire du P.L.U. afin d'exclure, notamment, toutes difficultés d'interprétations ultérieures.

3 – VENTE MAISON FAMILLE GOLL

A l'unanimité le conseil municipal a décidé de l'acquisition, pour la Commune de la maison de la famille GOLL, située au centre du village et pour le prix de 110 000 €.

4 – DECHETS VERTS

Est apparue nécessaire une totale remise en cause concernant l'évacuation des déchets verts de la commune. Ainsi, doivent être réalisés en particulier :

- Un nettoyage de la station d'épuration qui ne peut être assimilée à un dépôt.
- Des transports pour les éléments les plus volumineux vers la déchetterie de Saint-Cézaire.
- Une destruction des feuilles.

La société LLTP a déjà été contactée pour procéder à l'évacuation des éléments (verre et fer) « mélangés » aux déchets déjà stockés pour un coût d'environ 800 euros.

En aucun cas, la station d'épuration ne doit redevenir une « décharge sauvage ».

5 – GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Un « calendrier saisonnier » des tâches incombant aux agents municipaux va être établi pour mieux déterminer les options à prendre ultérieurement.

6 – POLITIQUE DE L'ADOLESCENCE

La « faible réactivité » des adolescents de la commune devant les projets proposés ne peut justifier un abandon de la politique de l'adolescence.

Ainsi est envisagée pour les prochaines vacances scolaires une sortie à Alès (bowling et MacDo).

7- PROBLEME DE GABARIT

La consommation d'eau du gabarit situé devant la cave coopérative a atteint un niveau élevé dû, principalement à l'activité non de viticulture mais d'élevage.

En outre, ont été relevés des comportements négligents (robinet mal fermé, gabarit non remis en place).

8 – RALENTISSEURS LASCOURS

La vitesse excessive de nombreux véhicules circulant aussi bien à la descente qu'à la montée justifie l'installation d'un ralentisseur.

Des contacts ont déjà été pris avec des entreprises pour pouvoir aboutir à une concrétisation dans un délai raisonnable.

9 – SMEG TRANCHE 5

Vote à l'unanimité pour la dernière tranche des travaux d'un coût d'environ 46 000 €.

10 – VIDE GRENIER DE PRINTEMPS

Faute d'association candidate, l'organisation d'un vide grenier de printemps apparaît exclue.

11 – QUESTIONS DIVERSES

L'état de la chaussée du bas du chemin du Coustadas impose des travaux de réfection.

Un transport sur les lieux est prévu.

La séance est levée à minuit.